

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Monos Neri 032**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 1 de 6

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Monos Neri 032

**Autres désignations commerciales**

Ancienne désignation: Jokisch Hydrauliköl HLP 32

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fluides hydrauliques

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Jokisch GmbH  
Rue: Industriestraße 5  
Lieu: DE-33813 Oerlinghausen  
Téléphone: +49(0)5202/9734-0  
e-mail: info@jokisch-fluids.de  
Interlocuteur: Herr Sengenhoff  
e-mail: MSDS@jokisch-fluids.de  
Internet: www.jokisch-fluids.de

Téléfax: +49(0)5202/9734-49

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**Conseils supplémentaires**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
-	Hochausraffiniertes, niedrigviskoses Mineralöl	0-90 %
	-	-
	Asp. Tox. 1; H304	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander un avis médical.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Monos Neri 032

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 2 de 6

#### **Après contact avec la peau**

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau avant de la laver avec du savon si du savon est disponible. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser. Lors de l'utilisation de matériel sous haute pression, une injection de produit sous la peau peut arriver. Si des blessures sous haute pression se produisent, la personne doit être envoyée immédiatement à l'hôpital. Ne pas attendre que des symptômes apparaissent. Consulter un médecin même s'il n'y a pas de blessure apparente.

#### **Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### **Après ingestion**

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter selon les symptômes. Les blessures résultant d'une injection à haute pression nécessitent une intervention chirurgicale rapide et une thérapie éventuelle aux stéroïdes, pour minimiser les lésions tissulaires et la perte de fonction. Parce que les blessures au point d'entrée sont petites en apparence et ne reflètent pas la gravité des lésions plus profondes, une exploration chirurgicale pour déterminer l'étendue du degré d'intervention peut être nécessaire. Il faut éviter les anesthésiants locaux ou de faire tremper la blessure dans de l'eau très chaude parce que cela peut contribuer à faire enfler les tissus, provoquer des spasmes vasculaires et une ischémie. Une décompression chirurgicale rapide, un débridement et un enlèvement des corps étrangers peuvent être réalisés sous anesthésie générale, et une exploration plus étendue est indispensable.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Utiliser un extincteur à mousse pour la lutte contre l'incendie. Eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète. Composés organiques et non-organiques non identifiés.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Ne pas inspirer les

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Monos Neri 032**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 3 de 6

vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Information supplémentaire**

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

**Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Durée de stockage maximale : 3 ans

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection de la peau**

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Établir un plan de protection de la peau.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: couleur d'ambre

pH-Valeur: non applicable

**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: <280 °C

Point d'écoulement: -30 °C ISO 3016

Point d'éclair: 218 °C DIN ISO 2592

Limite inférieure d'explosivité: 1 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 10 vol. %

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 15 °C): 0,875 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

**Testé selon la méthode**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Monos Neri 032**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 4 de 6

Viscosité cinématique:  
(à 40 °C)32 mm<sup>2</sup>/s DIN 51562-1**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre : forte chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
DL50, par voie orale	>5000 mg/kg	Rat.	
DL50, dermique	>5000 mg/kg	Lapin.	

**Irritation et corrosivité**

Possibilité d'irritation légère. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.  
L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

**12.4. Mobilité dans le sol**

dans l'état fourni: liquide

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Code d'élimination des déchets-Produit**130110 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles hydrauliques usagées; huiles hydrauliques non chlorées à base minérale  
Classé comme déchet dangereux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Monos Neri 032**

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 5 de 6

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** NST 3411

**Transport maritime (IMDG)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO)**

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** @1402.
- Matières dangereuses: Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Monos Neri 032

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 534

Page 6 de 6

(les) section(s): 1,7,9.

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*